

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 place du Parc  
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ORNE**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	51

**CONVOCATION**

Datée	Du 29/03/24
Affichée	le 29/03/24

**OBJET**

**Budget annexe SPANC -  
Approbation du compte  
administratif et des résultats  
2023**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du Conseil communautaire  
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle**

**SÉANCE DU 04 AVRIL 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi quatre avril, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 29 mars 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE.

Madame Christine LEBRETON a été nommée secrétaire de séance.

**Étaient présents :** Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, Jean-Luc NOUAIL

**Pouvoirs :** Véronique HELLEUX a donné pouvoir à Jean SELLIER  
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS-AUBRIL  
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Charlène RENARD a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPRIER  
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN  
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE  
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE  
Gilbert MATELOT a donné pouvoir à Delphine PRIEUR  
François HUREL a donné pouvoir à Hubert GORET  
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

**Représenté :** François CARBONELL représenté par Jean-Luc NOUAIL

**Absents excusés :** Pascal SUARD, Fabrice GLORIA, Jean SELLIER

**Absente :** Maïté GRANDCLERE

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20240404-2024-04-04-089-BF  
Date de télétransmission : 15/04/2024  
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Il s'agit d'un budget autonome, qui fonctionne sans subvention du budget général.

L'année 2024 a été marquée par l'évolution des modalités de gestion du service. Jusque-là exploité en prestations, le service est intégralement réalisé en régie directe, par du personnel CDC, depuis le 1er mai 2023.

Par conséquent les charges de sous-traitance (chapitre 011) sont en baisse, alors que les dépenses de personnel sont passées de 16 500 € à 40 000 €. Pour rappel les dépenses de personnel sont portées par le budget général qui refacture le budget annexe.

En lien avec l'évolution de l'organisation, un achat de véhicule a été réalisé dans l'année.

Il avait été annoncé lors du vote des budgets 2023 que les excédents de fonctionnement pourraient être en baisse par rapport à ceux de 2022. Dans les faits il s'avère que le nombre de contrôles réalisés en 2023 est largement inférieur aux prévisions, ce qui a entraîné un déficit de - 42 000 € sur l'exercice 2023. Le chiffre d'affaires constaté ressort à environ 42 000 € pour une prévision à hauteur de 85 000 €

Les excédents historiques ont été consommés et le déficit cumulé de la section de fonctionnement s'établit à - 4 278,46 €.

Aux chapitres 65 (en dépenses) et 74 (en recettes) figurent, les subventions de l'Agence de l'Eau, qui sont attribuées aux usagers éligibles, dès réalisation de leurs travaux.

Le détail des réalisations 2023 par chapitre pour les deux sections est reporté ci-dessous :

BUDGET SPANC 2023	Chapitre voté	Libellé	Total Budget après DM	Total Réalisation	Ecart
	(C)011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	60 730,00	42 252,21	-18 477,79
	(C)012	CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	40 000,00	40 000,00	0,00
	(C)023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 346,00	0,00	-7 346,00
	(C)65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 850,00	1 380,00	-12 470,00
	(C)67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	200 800,00	99 277,00	-101 523,00
<b>Total Dépenses</b>			<b>322 726,00</b>	<b>182 909,21</b>	<b>-139 816,79</b>
	(C)002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	37 726,00	0,00	-37 726,00
	(C)70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	85 000,00	41 627,23	-43 372,77
	(C)74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	200 000,00	99 277,00	-100 723,00
	(C)75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,03	0,03
<b>Total Recettes</b>			<b>322 726,00</b>	<b>140 904,26</b>	<b>-181 821,74</b>
<b>Solde Fonctionnement</b>			<b>0,00</b>	<b>-42 004,95</b>	<b>-42 004,95</b>
	(C)21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 000,00	17 574,00	-2 426,00
<b>Total Dépenses</b>			<b>20 000,00</b>	<b>17 574,00</b>	<b>-2 426,00</b>
	(C)001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	12 654,00	0,00	-12 654,00
	(C)021	REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	7 346,00	0,00	
<b>Total Recettes</b>			<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-20 000,00</b>
<b>Solde Investissement</b>			<b>0,00</b>	<b>-17 574,00</b>	<b>-17 574,00</b>

Les dépenses et recettes de l'exercice, ainsi que les résultats du compte administratif sont les suivants :

BUDGET SPANC		
Résultats du compte administratif	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	182 909,21	17 574,00
Recettes de l'exercice	140 904,26	0,00
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-42 004,95</b>	<b>-17 574,00</b>
Résultat antérieur reporté	37 726,49	12 654,00
<b>Résultat cumulé</b>	<b>-4 278,46</b>	<b>-4 920,00</b>
Restes à réaliser - dépenses		0,00
Restes à réaliser - recettes		0,00
<b>Résultat des restes à réaliser</b>		<b>0,00</b>
<b>Besoin d'autofinancement de la section d'investissement</b>		<b>4 920,00</b>

**Monsieur le Président quitte la salle au moment du vote.**

**Le Conseil, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** les comptes administratifs 2023 et les résultats du budget annexe SPANC

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 15 AVR. 2024  
Publié en ligne le  
Certifié exécutoire 15 AVR. 2024

Le Président,  
Jean SELLIER

